

9. La vitesse de la narration :

La vitesse narrative se définit par le rapport entre la durée de l'histoire et la longueur du récit.

Dans les récits narratifs, il y a **quatre rapports fondamentaux**, selon G. Genette, qui définissent la vitesse narrative, ou qui constituent le *tempo* romanesque : de la lenteur absolue à la vitesse infinie.

- **La pause** (descriptive) : Elle se caractérise par le ralentissement du temps de l'histoire. On la retrouve dans les descriptions. C'est la lenteur absolue de l'histoire.

Exemple :

La futaie, appartenant à M. Renardet, maire de Carvelin, et le plus gros propriétaire du lieu, était une sorte de bois d'arbres antiques, énormes, droits comme des colonnes, et s'étendant, sur une demi-lieue de longueur, sur la rive gauche du ruisseau qui servait de limite à cette immense voûte de feuillage. Le long de l'eau, de grands arbustes avaient poussé, chauffés par le soleil, mais sous la futaie, on ne trouvait que de la mousse épaisse, douce et molle, qui répandait dans l'air stagnant une odeur légère de moisi et de branches mortes.

- **La scène** : le temps du récit paraît égal au temps de l'histoire. Elle caractérise les scènes dialoguées ou le monologue intérieur.

Les deux temps « paraissent » seulement égaux parce que le dialogue (ou le monologue intérieur) ne restitue pas l'exacte vitesse des paroles et les arrêts, les hésitations, et les temps morts de la conversation.

- **Le sommaire** : On y constate une accélération de l'histoire à travers des résumés d'actions dans le récit. Le récit est plus vite que l'histoire.

Exemples (de *Histoire de ma vie*) :

«*Les années s'écoulèrent, les saisons, les étés, les hivers*» (p.37).

«*Les jours passèrent, pareils les uns aux autres.* » (p.59)

«*Les choses continuèrent ainsi pendant deux ans encore* » (p.41),

«*Les jours passèrent. Octobre, puis novembre, puis décembre. Vint Noël* » (p.109).

-**L'ellipse** : L'accélération de l'histoire est plus grande, en passant carrément des périodes sous silence. « *La vitesse infinie* », maximale, du récit.

Exemples :

«*De ma vie à Radès, je ne parlerai pas beaucoup, car tous mes enfants la connaissent* » (HDM, 183).

Les **ellipses implicites** ne sont pas déclarées, elles sont supposées parce qu'il y a un vide chronologique.

Exemples : « *Deux jours se passèrent, elle n'avait pas remué, il la touchait de son geste machinal, rassuré de la sentir si tranquille. Etienne ressentit une secousse. Des voix grandissait, des roches roulaient jusqu'à ses pieds. Quand il aperçut une lampe, il pleura...* » (*Germinal*, Zola).

Le récit fait donc l'ellipse de l'arrivée des secours.

«*L'été est chaud et mes journées sont monotones. En ce matin d'hiver, je me sens revigoré*».

La saison d'automne est passée sous silence.

L'ellipse hypothétique est la plus implicite, impossible à localiser du fait qu'elle n'est déterminée par aucune indication de date. On ne s'en aperçoit que plus tard, lorsqu'intervient une analepse qui revient sur des événements antérieurs qui n'ont pas été racontés.